

Radiatorfreeze Protection blue G11

Date d'impression: 17.12.2015

Code du produit: 1552

Page 2 de 8

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P501 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Substance antigel
Protecteur anti corrosion
Inhibiteur(s).

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
107-21-1	éthylène-glycol			60 - 99 %
	203-473-3		01-2119456816-28	
	Acute Tox. 4, STOT RE 2; H302 H373			
7631-99-4	Sodium-nitrate			0,1 - 1,0 %
	231-554-3			
	Ox. Sol. 2, Eye Irrit. 2; H272 H319			
12179-04-3	tétraborate de disodium pentahydrate borax pentahydrate			0,2 - 5 %
	215-540-4		01-2119490790-32	
	Repr. 1B, Eye Irrit. 2; H360FD H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

SVHC:
12179-04-3 tétraborate de disodium pentahydrate borax pentahydrate

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.
Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.
En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Radiatorfreeze Protection blue G11

Date d'impression: 17.12.2015

Code du produit: 1552

Page 3 de 8

Administer du charbon actif afin de réduire la résorption dans l'appareil digestif.
NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Symptômes: Vertiges. Nausée. état inconscient.
Nature du danger: Collapsus circulatoire.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Brouillard d'eau. mousse résistante à l'alcool. Poudre sèche d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.
L'eau d'extinction contaminée ne doit pas se répandre dans les canalisations.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel
Assurer une aération suffisante.
Eloigner toute source d'ignition.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres sections

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conservier les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Préventions des incendies et explosion

Conservier à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Radiatorfreeze Protection blue G11

Date d'impression: 17.12.2015

Code du produit: 1552

Page 4 de 8

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

maintenir à l'écart d'agents oxydant.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Produit hygroscopique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
107-21-1	Ethylèneglycol (vapeur)	20	52		VME (8 h)	
		40	104		VLE (15 min)	
12179-04-3	Sodium (tétraborate, pentahydraté)	-	1		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
- Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

- Porter les gants de protection homologués :
- CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). Caoutchouc butyle.
- épaisseur de matériau 0,5 mm
- Temps de pénétration : >= 8 h

- NBR (Caoutchouc nitrile).
- épaisseur de matériau 0,35 mm
- Temps de pénétration : >= 8 h

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié résistant aux solvants EN 465

Protection respiratoire

- Assurer une ventilation en cas de formation de vapeur ou brouillards
- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	Coloré(e)/bleu
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

Radiatorfreeze Protection blue G11

Date d'impression: 17.12.2015

Code du produit: 1552

Page 5 de 8

Modification d'état

Point de fusion:	-12 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	197 °C
Point d'éclair:	111 °C
Limite inférieure d'explosivité:	3,2 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	53 vol. %
Température d'inflammation:	400 °C
Pression de vapeur: (à 20 °C)	0,5 hPa
Densité (à 20 °C):	1,10 g/cm ³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	facilement soluble.

9.2. Autres informations

Aucune donnée

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Radiations UV/rayonnement solaire.
Conserver à l'écart de l'humidité.
Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****ETAmél calculé**

ATE (par voie orale) 503,3 mg/kg

Radiatorfreeze Protection blue G11

Date d'impression: 17.12.2015

Code du produit: 1552

Page 6 de 8

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
107-21-1	éthylène-glycol				
	par voie orale	DL50	4700 mg/kg	Rat	GESTIS
	dermique	DL50	10600 mg/kg	Lapin	GESTIS
7631-99-4	Sodium-nitrate				
	par voie orale	DL50	3236 mg/kg	Rat	
12179-04-3	tétraborate de disodium pentahydrate borax pentahydrate				
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	>2,03 mg/l	Rat	

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

SECTION 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Toxicité poisson :

Oncorhynchus mykiss LC50 > 18.500 mg/l 96h

Toxicité aquatique:

Daphnie EC50 > 10.000 mg/l 48h

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : 56 % 28h

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
107-21-1	éthylène-glycol	-1,36

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Élimination

Ne pas éliminer avec les déchets domestiques.

Définir les critères d'élimination avec l'organisme agréé.

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Radiatorfreeze Protection blue G11

Date d'impression: 17.12.2015

Code du produit: 1552

Page 7 de 8

Code d'élimination des déchets-Produit

160114 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; véhicules hors d'usage de différents moyens de transport (y compris machines tous terrains) et déchets provenant du démontage de véhicules hors d'usage et de l'entretien de véhicules (sauf chapitres 13, 14, et sections 16 06 et 16 08); antigels contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

160114 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; véhicules hors d'usage de différents moyens de transport (y compris machines tous terrains) et déchets provenant du démontage de véhicules hors d'usage et de l'entretien de véhicules (sauf chapitres 13, 14, et sections 16 06 et 16 08); antigels contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Vider complètement l'emballage.
Explosif.
Ne pas percer, découper ou souder les récipients non nettoyés.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU: -

14.2. Nom d'expédition des Nations -

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le -

transport:

14.4. Groupe d'emballage: -

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non
L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Radiatorfreeze Protection blue G11

Date d'impression: 17.12.2015

Code du produit: 1552

Page 8 de 8

Informations réglementaires UE**Information supplémentaire**

Contient:

< 5 % agents de surface anioniques

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)